



PAGE 5: COORDONNÉES

Q1: Pays ou territoire douanier

FRANCE

Q2: About you

Nom

Daphné Priouzeau

Position

Adjointe au bureau règles et investissement
dans le commerce international

Ministère ou Organisation

Ministère de l'Economie et des Finances

Adresse email

daphne.priouzeau@dgtresor.gouv.fr

PAGE 7: SECTION 1: VOS PRIORITÉS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE

Q3: Avez vous une stratégie en matière d'Aide pour le
commerce?

Oui

PAGE 8: SECTION 1: PRIORITÉS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE

Q4: Dans la négative, veuillez indiquer si votre politique
de développement comporte des priorités
commerciales.

Oui

PAGE 9: SECTION 1: PRIORITÉS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE

Q5: Les domaines prioritaires les plus courants groupés par grande catégorie d'Aide pour le commerce sont indiqués ci-après. Dans l'affirmative, veuillez classer par ordre d'importance les 5 principaux domaines prioritaires parmi ceux énumérés. (La colonne 1 correspondant au domaine le plus important.)

Infrastructure de réseau (électricité, eau, télécommunications)	1
Infrastructure de transport (aéroports, routes, chemins de fer, ports)	2
Compétitivité internationale	3
Diversification des exportations	4
Intégration régionale	5

Veillez décrire de façon plus détaillée les priorités que vous avez sélectionnées ci-dessus, ainsi que les principaux problèmes/obstacles rencontrés dans leur mise en œuvre et renseigner un lien web.

Au niveau français, un cadre stratégique pour l'aide pour le commerce a été validé par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement le 5 juin 2009. Ce dernier détermine deux axes d'intervention prioritaires autour de l'intégration régionale : (i) l'appui au développement de politiques commerciales régionales connectées aux marchés internationaux d'une part; (ii) et le développement d'une offre compétitive sur les marchés locaux, régionaux et internationaux; d'autre part. Depuis l'élaboration de ce cadre stratégique, ces orientations ont continué de déterminer l'action française en matière d'Aide pour le commerce avec une importance certaine accordée aux questions d'intégration régionale. Ce cadre reste pertinent car il a su évoluer s'articulant avec de nouveaux objectifs de l'aide publique au développement : la stratégie genre et développement 2013-2017, l'égalité femmes-hommes, le développement durable et la croissance inclusive etc. La révision en cours de la stratégie d'aide au commerce européenne dans la perspective de répondre aux Objectifs de développement durable permettra par la suite de rénover le cadre stratégique français. La majeure partie de l'aide pour le commerce est mise en œuvre par l'Agence Française de développement (AFD) à travers des projets de soutien à divers secteurs de l'économie (agricole, touristique, bancaire, équipements portuaires, réseaux électriques, etc.). Les infrastructures sont une composante essentielle de l'aide pour le commerce française, conformément aux demandes exprimées par les pays partenaires. A titre d'exemple, sur la période 2008-2015, près de 300 projets pour un montant de près de 10 milliards d'euros ont été octroyés par l'AFD. Il s'agit pour la grande majorité de projets dans les secteurs production et approvisionnement d'énergie et transport et stockage. Les interventions dans ce secteur visent principalement l'accompagnement des partenaires dans leur performance environnementale et qualité.

PAGE 10: SECTION 1: PRIORITÉS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE

Q6: Votre stratégie en matière d'Aide pour le commerce a-t-elle changé depuis 2014?

Oui

PAGE 11: SECTION 1: PRIORITÉS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE

Q7: Dans l'affirmative, veuillez indiquer les trois principales causes de ces changements.(Vous pouvez choisir jusqu'à trois options.)

Objectifs de développement durable à l'horizon 2030	1
Objectifs de croissance verte	2

PAGE 12: SECTION 1: PRIORITÉS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE

Q8: Comment vos dépenses au titre de l'Aide pour le commerce ont elles évolué depuis 2014?

Augmentation comprise entre 0 et 10% ,
Renseignements complémentaires sur l'évolution de vos dépenses au titre de l'Aide pour le Commerce depuis 2014.
En 2015, les engagements ont été portés à 2,56 Mds euros contre 1,96 Mds euros en 2014 soit une augmentation de 30,6 % de nos engagements. En additionnant les engagements et les versements, l'aide pour le commerce française a progressé de 8,4 % entre 2014 et 2015 pour s'établir à 3,86 Mds euros.

Q9: Selon vous, comment vos dépenses au titre de l'Aide pour le commerce vont elles évoluer au cours des cinq prochaines années?

Ne sait pas,
Renseignements complémentaires sur la façon dont vos dépenses au titre de l'Aide pour le commerce vont évoluer au cours des cinq prochaines années.
La France s'est engagée au niveau international à continuer à fournir une aide pour le commerce efficace. De façon générale, l'aide au commerce ne fait pas l'objet d'une programmation spécifique mais elle s'intègre parfaitement dans la mission aide publique au développement.

Q10: Quels changements prévoyez vous en ce qui concerne votre stratégie en matière d'Aide pour le commerce au cours des cinq prochaines années? Vous pouvez cocher plusieurs cases.

Harmonisation avec les Objectifs de développement durable

,

Plus d'importance accordée à l'égalité des sexes ,

Plus d'importance accordée au changement climatique et à la croissance verte

,

Plus d'importance accordée au développement du secteur privé

,

Renseignements complémentaires sur les changements que vous prévoyez en ce qui concerne votre stratégie en matière d'Aide pour le commerce au cours des cinq prochaines années.

Le cadre stratégique français d'aide au commerce a été établi en 2009, en déclinaison au plan national du cadre stratégique d'aide au commerce européen défini en décembre 2007. Au regard de la révision en cours du cadre stratégique européen, il est probable que le cadre stratégique français évoluera dans le même sens dans les mois et les années à venir. Par ailleurs, les priorités de la France en matière d'aide au commerce devront nécessairement s'inscrire dans la réalisation des Objectifs du développement durable.

Q11: Collaborez-vous avec le secteur privé pour la conception, l'exécution et le suivi de vos programmes d'Aide pour le commerce?

Oui

PAGE 13: SECTION 1: PRIORITÉS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE

Q12: Dans l'affirmative, veuillez indiquer dans quels domaines et/ou avec qui cette collaboration avec le secteur privé s'effectue:

Identification des projets ou des programmes ,

Mise en œuvre des projets ou des programmes ,

Associations du secteur privé dans les pays partenaires

PAGE 14: SECTION 1: PRIORITÉS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE

Q13: Selon vous, l'Aide pour le commerce peut elle contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030?

Oui

PAGE 15: SECTION 1: PRIORITÉS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE

Q14: Dans l'affirmative, veuillez indiquer quels Objectifs de Développement Durable l'Aide pour le Commerce peut contribuer à réaliser. Objectifs de développement durable:

1. Pas de pauvreté,
8. Travail décent et croissance économique ,
9. Industrie, innovation et infrastructure ,
11. Villes et communautés durables ,
17. Partenariats pour la réalisation des objectifs ,

Renseignements complémentaires sur la manière dont l'Aide pour le commerce peut contribuer à la réalisation des ODD.

L'aide au commerce participe au désenclavement des villes, les rend plus propres et durables, améliore la connectivité entre villes et les zones économiques, les ports et les aéroports. En fluidifiant le trafic, elle abaisse les coûts des transports entre les pôles économiques régionaux, ce qui bénéficie à la croissance économique et à l'industrie. Ces facteurs participent à soutenir les économies en développement dans la réalisation de leurs ODD.

PAGE 16: SECTION 1: PRIORITÉS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE

Q15: Intégrez-vous la question de l'autonomisation économique des femmes dans vos programmes d'Aide pour le commerce?

Oui,

Renseignements complémentaires sur la manière dont vous intégrez la question de l'autonomisation économique des femmes dans vos programmes d'Aide pour le commerce (par exemple indiquer comment ces programmes tentent d'aider les femmes et les groupes marginalisés)

Conformément à son Cadre d'Intervention Transversal pour la période 2014-2017 sur le genre et la réduction des inégalités femmes hommes, l'AFD a pour objectif d'intégrer le genre dans au moins 50% des projets qu'elle finance - hors aide budgétaire globale ou sectorielle ou ligne de crédit non affectée - dans les Etats étrangers à horizon 2017 (objectifs intermédiaires de 30% en 2014, 40% en 2015 et 45% en 2016). Sont comptabilisés tous les projets visant à renforcer l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, ou à réduire les discriminations et les inégalités fondées sur le sexe (la notation étant renseignée selon le marqueur du CAD de l'OCDE, au moment de l'octroi du projet). Ainsi, l'ensemble des opérations financées par l'AFD sont soumises à une analyse visant à analyser et renforcer le cas échéant leur dimension genre. Les projets comptabilisés comme contribuant à l'aide au commerce sont également soumis à cette comptabilisation. En 2015, 41,5% des projets de l'AFD (tous secteurs confondus) intégraient une dimension genre.

Q16: Avez vous entrepris une évaluation de votre soutien au titre de l'Aide pour le commerce?

Oui,

Renseignements complémentaires sur l'évaluation de votre soutien au titre de l'Aide pour le commerce. Veuillez inclure un lien ou des informations relatives à la documentation de votre évaluation.

La France n'a pas entrepris d'évaluation globale de son soutien au titre de l'Aide pour le commerce mais elle évalue régulièrement son programme bilatéral, le programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC). Elle l'a évalué sur la période 2015-2016. Ce programme mis en œuvre par l'AFD permet de financer des projets à hauteur de 10 millions d'euros par an (ticket moyen à 1,6 millions d'euros). L'objectif du programme est de développer des politiques commerciales et faciliter l'intégration régionale économique des PED mais également de développer une offre compétitive des pays en développement sur les marchés régionaux et internationaux. L'évaluation du programme a mis en évidence la pertinence du programme au regard des besoins des pays bénéficiaires et la qualité de l'instruction des projets. La flexibilité de l'outil permet de financer des projets diversifiés en termes de maîtrises d'ouvrage et de thématiques (agriculture familiale, indications géographiques, structuration de filière etc.). Le programme bilatéral a trois plusieurs priorités : tout d'abord, la démarche qualité qui recouvre les certifications notamment celles relatives au commerce équitable mais aussi la mise aux normes internationales, la convergence réglementaire avec l'Union européenne notamment dans le domaine sanitaire et phytosanitaire, la protection de la propriété intellectuelle et en particulier le développement d'indications géographiques ou le commerce équitable. Le programme finance également des projets visant au développement des structures collectives, au renforcement de structures telles que les coopératives, les clusters, l'entrepreneuriat social à visée commerciale etc. La facilitation des échanges enfin est également une thématique prise en charge par le programme : accélération du mouvement, de la mainlevée et du dédouanement des marchandises (assistance technique, coopération douanière, formation etc.).

Q17: La facilitation des échanges est-elle une priorité dans vos programmes d'Aide pour le commerce?

Oui, dans la stratégie de développement globale avec une conception plus large de la facilitation des échanges (par exemple facilitation des échanges et des transports)

Renseignements complémentaires sur la manière dont la facilitation des échanges est traitée comme une priorité dans vos programmes d'Aide pour le commerce

La France et l'UE se sont mobilisées lors de la 10ème conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui s'est tenue à Nairobi en décembre 2015, notamment pour obtenir un accord sur la concurrence à l'exportation, objectif du mandat du programme de Doha pour le développement. Par ailleurs, la France accorde une grande importance à voir se concrétiser l'accord sur la facilitation des échanges obtenu à Bali en décembre 2013, afin d'offrir à nos partenaires en développement de nouvelles opportunités d'exportations en facilitant une plus grande fluidité des échanges et une meilleure efficacité des procédures de contrôles aux frontières. A cet égard, la France a pu soutenir en 2014 l'International Trade Center dans le lancement d'un projet régional de facilitation des échanges visant à la fois le Secrétariat de l'UEMOA et ses États membres afin de les aider dans la programmation de leurs engagements vis-à-vis de l'Accord sur la facilitation des échanges. Par ailleurs, l'UE est exemplaire en termes de traitement spécial et différencié vis-à-vis des PMA avec l'application du régime Tout sauf les armes du SPG à tous les PMA, qui bénéficient d'un accès sans tarif douanier au marché européen.

Q18: Fournissez-vous un soutien à la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges au titre de l'Aide pour le commerce?(Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Oui, soutien direct dans le cadre de programmes/projets nationaux

Renseignements complémentaires (par exemple sur les mécanismes régionaux/multilatéraux de mise en œuvre de l'AFE que vous financez).

L'action de la France, au travers de la Direction générales des douanes et droits indirects dans ce domaine passe par différents canaux : la mise à disposition d'experts auprès de l'OMD (missions effectuées dans le cadre du programme MERCATOR) ou de la Commission européenne (TAIEX par exemple). Des actions de coopération bilatérale sont également déployées, principalement en Afrique.

Q19: Dans l'affirmative, comment programmez-vous le soutien à la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges?(Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Dans le cadre de dialogues nationaux sur la programmation de l'aide

,

Dans le cadre de dialogues régionaux sur la programmation de l'aide

PAGE 20: SECTION 2: SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES

Q20: Dans quelles régions fournissez vous un soutien à la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges au titre de l'Aide pour le commerce?(Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Afrique subsaharienne, Amérique latine et Caraïbes ,

Europe de l'Est et Communauté d'États indépendants

PAGE 21: SECTION 2 : SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES

Q21: Pour la mise en œuvre de quelles disciplines de l'Accord sur la facilitation des échanges fournissez vous un soutien au titre de l'Aide pour le commerce?(Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Article 5: Autres mesures visant à renforcer l'impartialité, la non discrimination et la transparence

,

Article 6: Disciplines concernant les redevances et impositions imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation, et les pénalités

,

Article 7: Mainlevée et dédouanement des marchandises

,

Article 8: Coopération entre les organismes présents aux frontières

,

Article 9: Mouvement des marchandises destinées à l'importation sous contrôle douanier

,

Article 10: Formalités se rapportant à l'importation, à l'exportation et au transit

,

Article 11: Liberté de transit,

Article 12: Coopération douanière

PAGE 22: SECTION 2 : SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DE

Q22: Quelles difficultés rencontrez-vous, le cas échéant, dans la programmation et la fourniture du soutien visant à aider les pays partenaires ou les communautés économiques régionales à mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges?(Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Accès aux compétences d'experts nécessaires,
 Accès aux programmes mondiaux,
 Accès aux programmes régionaux,
 Coordination et démonstration de volonté politique au niveau national en faveur de la réforme en matière de facilitation des échanges
 ,
 Cycles de programmation,
 Garantie de la cohérence avec les programmes antérieurs
 ,
 Garantie du caractère prioritaire de la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges dans les documents de planification du développement national
 ,
 Intégration de la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges dans les programmes en cours
 ,
 Manque de renseignements sur les possibilités de financement
 ,
 Priorités divergentes des pays partenaires ,
 Problèmes pour accéder à des fonds extérieurs ,
 Problèmes pour formuler des demandes ,
 Problèmes pour quantifier les besoins liés à la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges
 ,
 Renseignements complémentaires sur les difficultés que vous rencontrez, le cas échéant, dans la programmation et la fourniture d'un soutien aux pays partenaires ou aux communautés économiques régionales pour les aider à mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges
 Toutes les difficultés évoquées sont susceptibles d'être rencontrées selon les pays, chacun ayant ses particularités.

PAGE 23: SECTION 2 : SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES

Q23: Collaborez-vous avec le secteur privé pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges? Non

PAGE 24: SECTION 2 : SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES

Q24: Dans l'affirmative, veuillez indiquer dans quels domaines et/ou avec qui cette collaboration avec le secteur privé s'effectue. (Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Respondent skipped this question

PAGE 26: SECTION 3: COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Q25: Le commerce électronique figure-t-il parmi les priorités de votre politique de développement nationale?

Non

PAGE 27: SECTION 3: COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Q26: Dans l'affirmative, veuillez indiquer lesquels des éléments ci-dessous sont pris en compte: (Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Respondent skipped this question

PAGE 28: SECTION 3: COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Q27: Menez vous des initiatives particulières dans le domaine du commerce électronique?

Ne sait pas

PAGE 29: SECTION 3: COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Q28: Le commerce électronique est-il pris en compte dans le dialogue que vous menez au niveau national avec les pays partenaires?

Ne sait pas

PAGE 30: SECTION 3: COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Q29: Dans l'affirmative, veuillez indiquer lesquels des éléments ci-dessous sont pris en compte. (Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Respondent skipped this question

Q30: Dans l'affirmative, veuillez indiquer comment la demande d'aide au commerce électronique émanant des pays partenaires a évolué au cours des cinq dernières années.

Respondent skipped this question

PAGE 31: SECTION 3: COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Q31: Le commerce électronique est-il pris en compte dans votre dialogue avec les partenaires régionaux (communautés économiques régionales, par exemple)?

Respondent skipped this question

PAGE 32: SECTION 3: COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Q32: Dans l'affirmative, veuillez indiquer lesquels des éléments ci dessous sont pris en compte.(Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Respondent skipped this question

Q33: Dans l'affirmative, veuillez indiquer comment la demande d'aide au commerce électronique émanant des partenaires régionaux a évolué au cours des cinq dernières années.

Respondent skipped this question

PAGE 33: SECTION 3: COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Q34: Quels types de soutien offrez vous pour le développement du commerce électronique?(Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Aucune

PAGE 34: SECTION 3: COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Q35: Collaborez-vous avec le secteur privé pour soutenir la croissance du commerce électronique dans les pays et régions partenaires?

Respondent skipped this question

PAGE 35: SECTION 3: COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Q36: Sur la base de votre expérience des programmes d'aide au commerce électronique, veuillez indiquer les principaux problèmes que les entreprises et les consommateurs de vos pays partenaires rencontrent pour accéder aux services Internet et les utiliser.(Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Respondent skipped this question

PAGE 36: SECTION 3: COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Q37: Quelles sont les difficultés liées au commerce que vous rencontrez le plus souvent dans la mise en œuvre de vos programmes d'aide au commerce électronique? (Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Respondent skipped this question

PAGE 37: SECTION 3: COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Q38: Prévoyez-vous, dans le futur, une augmentation de la demande des pays partenaires et des partenaires régionaux dans le domaine du commerce électronique?

Respondent skipped this question

PAGE 38: SECTION 3: COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Q39: Dans l'affirmative, veuillez préciser:

Respondent skipped this question

PAGE 39: SECTION 3: COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Q40: Selon vous, le développement du commerce électronique dans les pays et régions partenaires peut-il contribuer à l'autonomisation économique des femmes?

Respondent skipped this question

PAGE 41: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q41: Votre politique de développement ou votre stratégie en matière d'Aide pour le commerce comporte-t-elle des priorités liées au développement de l'infrastructure commerciale?

Oui

PAGE 42: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q42: Menez-vous des initiatives particulières dans le domaine des infrastructures, et plus spécifiquement de l'infrastructure commerciale?

Oui,

Renseignements complémentaires sur les initiatives particulières dans le domaine des infrastructures, et plus spécifiquement de l'infrastructure commerciale, que vous menez.

En 2015, les octrois de l'Agence Française de développement (hors PROPARCO) dans le secteur des infrastructures et du développement urbain ont représenté près de 2,7 Mds€. L'AFD finance en particulier 1 à 2 projets de transport par an dont on peut considérer qu'ils ont des impacts directs sur le développement des échanges commerciaux, notamment dans les secteurs portuaires et aéroportuaires. L'intégration du pays bénéficiaire dans les échanges régionaux ou internationaux est l'un des objectifs du Cadre d'Intervention Sectoriel « transports » de l'AFD et les interventions de l'AFD visent principalement l'accompagnement de ses partenaires dans leur performance environnementale et qualité (amélioration de l'efficacité énergétique, de la sécurité des infrastructures, mise en place des normes ISO...). L'analyse économique réalisée en amont de l'instruction du projet intègre des indicateurs ex-ante de l'impact de celui-ci sur les échanges commerciaux (du type : volume de fret transporté, réduction des temps de transport, prix de la tonne kilométrique...), qui servent à s'assurer de la pertinence et de l'opportunité des projets à instruire. On peut citer un projet emblématique récent d'infrastructures ayant des impacts sur le commerce : le projet de réhabilitation du chemin de fer Transgabonais (2015). Le projet a pour finalité de réhabiliter le Transgabonais, afin de désenclaver l'intérieur du pays, de remettre à niveau la voie ferrée pour réduire les coûts opérationnels, d'améliorer la fiabilité et la disponibilité du transport, et de restaurer la capacité de la voie à son niveau initial. L'objectif principal du projet est de redresser la situation opérationnelle et financière de la société d'exploitation (SETRAG), avec deux objectifs spécifiques : rétablir le niveau de service de la ligne à 16,5 trains par jour et améliorer la gouvernance de la SETRAG. Le maître d'ouvrage du projet est l'Etat gabonais, qui délègue la maîtrise d'ouvrage à la SETRAG. Le projet a démarré en 2015 et se poursuivra jusqu'en 2023. Le programme d'investissement comprend : - les investissements dans les infrastructures (93 M€) à financer par l'Etat gabonais (autorité concédant), qui requiert un prêt auprès de l'AFD pour ce montant ; - les investissements sur la superstructure, la sécurité, la signalisation, et les améliorations environnementales et sociales (238 M€) à financer par la SETRAG, qui a notamment souscrit, à cet effet, deux prêts commerciaux, auprès de la Société Financière Internationale (82,5 M€) et de Proparco (50 M€, dont 25 M€ de sous-participation AFD).

PAGE 43: SECTION 4 : INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q43: L'infrastructure commerciale est elle prise en compte dans le dialogue que vous menez au niveau national avec les pays partenaires?

Oui

PAGE 44: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q44: Dans l'affirmative, veuillez indiquer lesquels des éléments ci-dessous sont pris en compte.(Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT,
INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION,
INFRASTRUCTURES LIÉES À L'ÉNERGIE

PAGE 45: SECTION 3 : INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q45: L'infrastructure commerciale est elle prise en compte dans votre dialogue avec les partenaires régionaux (communautés économiques régionales, par exemple)?

Oui

PAGE 46: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q46: Dans l'affirmative, veuillez indiquer lesquels des éléments ci-dessous sont pris en compte.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT,
INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION,
INFRASTRUCTURES LIÉES À L'ÉNERGIE

PAGE 47: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q47: Vos programmes établissent-ils un lien entre l'infrastructure commerciale et le développement des secteurs de services connexes?

Oui

PAGE 48: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q48: Dans l'affirmative, veuillez indiquer quels secteurs de services sont considérés comme prioritaires dans vos programmes de développement.(Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

SERVICES INFORMATIQUES ET SERVICES CONNEXES (par exemple services en matière d'installation des matériels informatiques, services de traitement de données et services de bases de données)

,

Services d'études de marché et de sondage ,

SERVICES DE DISTRIBUTION (y compris les services de commerce de gros et de détail)

,

Services d'enseignement pour adultes ,

SERVICES DE TRANSPORT (transport de voyageurs et de marchandises)

,

Dans l'affirmative, veuillez indiquer les secteurs de services qui sont considérés comme prioritaires dans vos programmes de développement.
Exemple d'un projet dans les services des transports : subvention de 2 M€ octroyée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Djibouti pour le financement du projet d'appui aux acteurs du commerce international de Djibouti et mis en oeuvre par l'AFD. L'une des composantes du projet est l'appui à la conception d'un centre de formation aux métiers portuaires ainsi que la définition d'une plateforme intégrée d'informations logistiques, dont la mise en place ultérieurement permettra à tous les acteurs du commerce international de mieux gérer les flux de marchandises et les diversions fonctions (manutention, transit, dédouanement).

PAGE 49: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q49: Quels seront, selon vous, les secteurs de services qui soutiendront la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges et contribueront à concrétiser les avantages économiques qui y sont associés dans les pays partenaires?(Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

AUTRES (veuillez préciser)

PAGE 50: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q50: Vos programmes de développement établissent-ils un lien entre la croissance de la capacité et du commerce dans le secteur des

Ne sait pas

PAGE 51: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q51: Dans l'affirmative, veuillez indiquer les secteurs de services susceptibles de contribuer à la croissance de la capacité industrielle et du secteur manufacturier.(Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Respondent skipped this question

PAGE 52: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q52: Quels sont les principaux facteurs qui entravent la croissance de la capacité nationale de fournir des services et du commerce des services dans vos pays partenaires?Facteurs qui entravent la croissance:(Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Absence de cadre politique national concernant les services

,

Accès au financement,

Accès restreint aux marchés d'exportation ,

Coût des services rendus ,

Éducation et formation professionnelle ,

Faible niveau d'investissement étranger direct ,

Faible niveau d'investissement national ,

Infrastructures de transport inadaptées (transport maritime, aérien, ferroviaire, routier et par les voies navigables intérieures)

,

Manque de reconnaissance des qualifications professionnelles au niveau international

,

Qualité des services fournis

PAGE 53: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q53: Vos programmes en matière d'Aide pour le commerce incluent-ils des mesures visant à améliorer le climat de l'investissement dans les pays partenaires?

Oui

PAGE 54: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

**Q54: Dans l'affirmative, quelles sont ces mesures?
Autres (veuillez préciser)**

Fourniture d'une assistance pour actualiser la politique, la réglementation et/ou la stratégie en matière d'investissement

,

Formation des fonctionnaires,

Autres (veuillez préciser),

Renseignements complémentaires sur la manière dont les programmes en matière d'Aide pour le commerce incluent-ils des mesures visant à améliorer le climat de l'investissement dans les pays partenaires.

La France soutient dans le cadre de son programme bilatéral d'aide au commerce, le Programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC) des structures et des organismes dont l'objectif est la promotion des échanges extérieurs (chambre de commerce et d'industrie etc.).

PAGE 55: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q55: Quelles mesures en matière d'Aide pour le commerce avez vous prises au cours des cinq dernières années pour soutenir les initiatives nationales ou régionales visant à améliorer le climat de l'investissement dans les pays partenaires? (Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Accent mis sur la gouvernance et les institutions publiques

,

Facilitation de l'entrée et des opérations des investisseurs étrangers

,

Formation des fonctionnaires

PAGE 56: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q56: Menez vous des activités spécifiques d'assistance et de renforcement des capacités pour aider les PMA à exploiter les possibilités de dérogation concernant les services?

Ne sait pas

PAGE 57: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q57: Dans l'affirmative, quel type de soutien fournissez-vous?(Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

Respondent skipped this question

PAGE 58: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q58: Selon vous, le développement du commerce des services peut-il contribuer à l'autonomisation économique des femmes? Oui

PAGE 59: SECTION 4: INFRASTRUCTURES, SERVICES ET INVESTISSEMENT

Q59: Dans l'affirmative, veuillez indiquer les secteurs de services concernés. Secteurs de services: (Vous pouvez cocher plusieurs cases.)

SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES ET SERVICES PROFESSIONNELS ,

SERVICES DE COMMUNICATION ,

SERVICES DE CONSTRUCTION ET SERVICES CONNEXES ,

SERVICES DE DISTRIBUTION ,

SERVICES D'ÉDUCATION ,

SERVICES RELATIFS À L'ÉNERGIE ,

SERVICES ENVIRONNEMENTAUX ,

SERVICES FINANCIERS ,

SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ,

SERVICES RELATIFS AU TOURISME ,

SERVICES DE TRANSPORT ,

Autres (veuillez préciser) ,

Renseignements complémentaires sur la manière dont le développement du commerce des services peut contribuer à l'autonomisation économique des femmes

Le développement de tous les types de services pourra contribuer à l'autonomisation économique des femmes.

PAGE 60: FIN

Q60: CONSULTATION (Veuillez énumérer les autres départements ou organismes qui ont été consultés pour l'élaboration des réponses à ce questionnaire.) *Respondent skipped this question*
